



**MINISTÈRE
CHARGÉ DES
COMPTES PUBLICS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Annnonce des 16 villes sélectionnées pour accueillir un service relocalisé de la direction générale des finances publiques, qui vient compléter la liste des 50 villes présentée en janvier 2020.

Paris, le 16 décembre 2020

Olivier DUSSOPT, ministre délégué chargé des Comptes publics auprès de **Bruno LE MAIRE, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance**, a présidé le 16 décembre 2020 le comité de sélection des communes qui accueilleront de nouveaux services relocalisés de la direction générale des finances publiques. Cette démarche inédite a été engagée il y a plus d'un an. Elle permettra la relocalisation d'emplois publics des grandes métropoles et de Paris vers des villes petites ou moyennes, prioritairement situées dans les territoires ruraux et périurbains.

Aux termes de cette réunion du comité de sélection, une liste de 16 communes a été retenue :

Amiens (80), Aurillac (15), Autun (71), Cambrai (59), Clermont (60), Dignes-les-Bains (04), Epinal (88), Fécamp (76), Fougères (35), Lannion (22), Loches (37), Mont de Marsan (40), Montbard (21), Nîmes (30), Riom (63), Vendôme (41).

Elle s'ajoute aux 50 premières villes déjà retenues le 29 janvier dernier. La sélection de ces 66 villes au total clôt le processus lancé le 17 octobre 2019 pour accueillir la relocalisation de services de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) actuellement situés en Île-de-France et dans les grandes métropoles, et représentant 2 500 emplois. 408 communes, présentes dans 84 départements, avaient répondu à l'appel à candidature.

L'examen des dossiers des villes candidates a été confié à un comité de sélection interministériel auquel ont participé les organisations syndicales. Les candidatures ont été retenues sur la base de critères portant sur la situation sociale et économique du territoire, son attractivité, la qualité des solutions immobilières proposées et les conditions d'accueil des agents des finances publiques. Interrompus par le contexte sanitaire, les travaux du comité ont repris à l'automne 2020 pour proposer aux ministres **Bruno Le Maire** et **Olivier Dussopt** la finalisation de la sélection, conformément au processus qui avait été annoncé.

Les relocalisations de services feront l'objet d'un accompagnement RH exemplaire afin de tenir compte des attentes des agents volontaires concernés.

A l'issue de ce processus de sélection, Olivier DUSSOPT a déclaré : « Ce sont au total 2.500 agents des finances publiques qui vont pouvoir exercer leurs missions en dehors des grandes métropoles, où le coût de la vie est souvent très élevé. Ce sont 66 communes de territoires ruraux et périurbains qui vont accueillir ces fonctionnaires. Cette démarche de relocalisation des services publics répond aux attentes des usagers, des agents et des collectivités territoriales, et contribue à renforcer la présence de l'Etat dans les territoires. »

Cabinet d'Olivier Dussopt
Service presse : 01 53 18 45 26
presse.mcp@cabinets.finances.gouv.fr

139, rue de Bercy
75012 Paris